



CHASSEURS DE PARIS

n° 9 – hiver 2006

Lettre d'information aux chasseurs parisiens, adhérents de la FIC Paris – HSV

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

Joyeux Noël, bonne et heureuse année 2007

Au moment où vous recevez cette Lettre d'information de notre Fédération, la saison de chasse est bien avancée. J'espère qu'elle se déroule favorablement pour chacun d'entre vous et que notamment vous avez pu vous accommoder, au mieux, des nouvelles mesures réglementaires en vigueur, toutes plus contraignantes les unes que les autres.

Pensez cependant que pour la saison 2007/2008, il faudra aussi appliquer la future réglementation sur la venaison, actuellement en cours de finalisation entre la France et l'Europe ! Vous pouvez commencer à vous y préparer en suivant la formation spéciale proposée par notre Fédération.

En cette fin d'année 2006, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et je vous adresse mes vœux sincères pour une excellente année 2007 dans votre vie personnelle, dans vos activités professionnelles et naturellement dans vos loisirs cynégétiques.

Notre Fédération, dont l'effectif se maintient à un peu plus de 10 000 adhérents, s'efforce et veille à vous rendre tous les services que vous êtes en droit de lui demander. N'hésitez pas à la solliciter :

- par téléphone : 01 55 60 18 70
- par fax : 01 55 60 07 15
- par mél. : fdc75@chasseurdefrance.com
- par Internet : www.chasseursdeparis.com

Le doyen de nos adhérents, né en 1916, valide fidèlement chaque année son permis de chasser national « Grand gibier ». Le benjamin est né en 1990 et nous lui souhaitons une telle longévité.

La FIC Paris-HSV leur a offert une série d'équipements de sécurité : un gilet rouge, un tour de chapeau, deux brassards et une écharpe/housse à fusil marqués du logo de notre Fédération.

En cette période de cadeaux, c'est un geste d'amitié que nous leur adressons pour les remercier du remarquable exemple qu'ils donnent.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu à Paris le 29 mars 2007 à 10 heures.

Je vous remercie de bien vouloir réserver cette date, dès à présent. Il s'agit d'une assemblée générale électorale puisque trois postes d'administrateurs seront à pourvoir. Une note annexe vous en dit plus.

Bonne année, bonne santé, bonne chasse !
Bien cordialement, en Saint-Hubert

Georges Dutruc-Rosset
Président de la FIC Paris-HSV

Partenariat avec « Le Saint-Hubert »

En partenariat avec Le Saint-Hubert Club de France, notre Fédération est en mesure de proposer à ses adhérents une offre spéciale d'abonnement à la revue « Le Saint-Hubert » au tarif préférentiel de 27 € (au lieu de 54 €) pour un an. (Voir le numéro offert et le coupon réponse ci-joints).

De périodicité bimestrielle, « Le Saint-Hubert » est la plus ancienne des revues de chasse. Aujourd'hui consacrée à la réflexion sur la gestion des espèces et des espaces, c'est une publication de référence pour tous les chasseurs et leurs responsables ou partenaires.

Priorité à la sécurité

A la chasse, la sécurité est toujours la règle de priorité absolue.

Tout chasseur doit mettre un point d'honneur à être plus que jamais prudent, vigilant, attentif en toutes circonstances, vis-à-vis de ses compagnons de chasse, des promeneurs rencontrés et pour lui-même. Les consignes de sécurité qui font toujours l'objet d'un rappel avant le début d'une journée de chasse doivent être respectées avec la plus grande rigueur.

Dans la formation qu'elle dispense aux candidats à l'examen du permis de chasser, notre Fédération insiste particulièrement sur les règles de sécurité qui sont un point essentiel dans la notation des épreuves pratiques.

Les nouveaux chasseurs sauront être sages, et les chasseurs confirmés, loin de relâcher leur prudence, doivent avoir un comportement exemplaire pour les jeunes générations.

La FIC Paris-HSV propose différents équipements de sécurité de couleur rouge qui sont en vente à nos bureaux : gilet (5 €), brassard (2 €), tour de chapeau (2 €), écharpe/housse à fusil (30 €).

Se méfier de l'échinococcose

En ville comme à la campagne, nul n'est à l'abri de l'échinococcose alvéolaire, maladie grave transmissible à l'homme et qui reste longtemps inapparente.

L'échinocoque est un petit ver plat qui parasite habituellement l'intestin du renard, mais aussi du chien ou du chat, sans entraîner de troubles particuliers.

L'homme se contamine en avalant les œufs du parasite : au contact des animaux parasités (chien et chat principalement, parfois renard), par la consommation de plantes ou de fruits crus, ou en manipulant la terre (agriculture, jardinage...).

Les précautions à prendre dans les zones à risque portent sur l'alimentation : ne pas manger de plantes ou de fruits crus (pissenlits, champignons, myrtilles, mûres...), laver les fruits et légumes ou les faire cuire ; et sur l'hygiène : se laver les mains après avoir touché la terre, manipulé ou caressé un animal, éviter de porter les mains à la bouche lorsqu'elles sont sales.

Sans provoquer de symptômes, les larves se développent pendant plusieurs années dans le foie de l'homme pour former une tumeur. Elles peuvent aussi « coloniser » d'autres organes.

Les signes de la maladie sont tardifs et le traitement est toujours lourd.

Information sur l'échinococcose : site www.sante.gouv.fr (dossiers/Z/Zoonoses)

Fédérations parisiennes : en tête pour la formation des chasseurs

Selon les statistiques de l'ONCFS sur l'année 2005, le pôle de formation commun aux deux fédérations parisiennes de chasseurs (FIC Paris-HSV et FICEVY), constitue le premier pourvoyeur national de futurs chasseurs avec 1 466 candidats aux épreuves pratiques et 1 409 aux épreuves théoriques. Parmi ces candidats, 56% ont moins de 30 ans et 12% sont des femmes...

Lu dans la presse

« Le Saint-Hubert » (juillet/août 2006) - Actéon et la chasse : durable et équitable

Extrait : « Président d'Actéon, mais aussi président de la FIC Paris-HSV, Georges Dutruc-Rosset en appelle à ses collègues des fédérations de province en leur expliquant comment Actéon peut les aider à faire connaître les différents modes de chasse de leurs régions, à valoriser l'impact économique de la chasse auprès des décideurs locaux, à construire des relations plus étroites avec le monde agricole et à permettre aux sociétés de chasse de trouver des ressources financières complémentaires...

Au service de la chasse, un tel partenariat ne peut être que constructif. Sans compter que les fédérations dites à faibles moyens pourraient dans cet esprit trouver, grâce à Actéon, des revenus plus honorables que les subventions coûteuses allouées par les autres fédérations. »

Une journée de chasse pour les jeunes chasseurs

Au mois d'octobre, notre Fédération a organisé sur un territoire du Vexin, une journée de chasse au petit gibier (faisans, perdrix et canards) pour accueillir une vingtaine de jeunes chasseurs, membres du Club des Jeunes Chasseurs d'Île de France.

Cette opération qui répond au souci de notre Fédération de faciliter l'accès d'un territoire à des jeunes chasseurs a permis à ces nouveaux nemrods, filles et garçons, âgés de 16 à 30 ans, de profiter d'une belle journée, mais aussi de confirmer sur le terrain leur savoir théorique et pratique ainsi que leur éthique de la chasse.

Rappelons que le Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France (CJC-IdF), créé en 2001 sous l'impulsion de Jean-Marc Dallemagne, vice-président de la FICEVY (Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines), bénéficie du soutien conjoint de la FICEVY et de la FIC Paris-HSV avec lesquelles il travaille en étroite collaboration.

Le Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France compte une centaine de membres. Son objectif est de favoriser l'intégration des nouveaux chasseurs dans le monde de la chasse, de compléter leur formation sur le terrain et de leur faire découvrir la diversité des formes de chasse pratiquées.

Formation pour les chasseurs à l'arc

La FIC Paris-HSV et la CAEVY (Association des Chasseurs à l'Arc de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines) ont signé une convention de partenariat afin de préparer au mieux les chasseurs parisiens désireux de découvrir ou de pratiquer la chasse à l'arc.

Une première journée de formation a eu lieu sur le site de Bailly le 4 novembre et a permis d'accueillir une vingtaine d'amateurs.

Les sujets théoriques ont été traités en salle de formation et les aspects pratiques ont été abordés sur un parcours aménagé spécialement à cet effet.

Les chasseurs ayant déjà suivi cette formation chasse à l'arc, pourront perfectionner leurs connaissances à Marly les 28 avril ou 5 mai 2007. Au programme : affûtage des flèches, technique de tir, exercices pratiques...

Pour toute information : contacter Véha à la FIC Paris-HSV – tél : 01 55 60 18 70

Combien de validations ?

A la fin du mois de novembre, le « guichet unique » de la FIC Paris-HSV avait procédé à la validation du permis de chasser de 10 235 de ses adhérents pour la saison 2006/2007, ce qui représente plus de 98 % du nombre total des permis validés l'an dernier.

Parmi ces adhérents, on compte 488 « jeunes permis » qui bénéficient d'un tarif avec réduction.

1 042 chasseurs ont utilisé Internet pour demander la validation de leur permis de chasser.

En validant leur permis de chasser, 4 007 chasseurs (contre 3 139 pour toute la saison 2005/2006) ont souscrit directement une police d'assurance responsabilité civile chasse, en profitant de la proposition de contrat présentée par notre Fédération.

Brevet Grand Gibier à Paris : programme 2007

L'Association Interdépartementale des Chasseurs de Grand Gibier de Paris-HSV vient de fixer le programme des cours et des épreuves du Brevet Grand Gibier pour la session 2007.

Une réunion de présentation de ce Brevet est programmée le mercredi 21 février à 18h30, à la Maison de la Chasse et de la Nature, 60 rue des Archives à Paris 3^{ème}.

Les cours auront lieu les 7, 14, 21 et 28 mars, 4 et 5 avril, 2 et 9 mai.

Une séance de révision est prévue pour le 23 mai et un examen blanc pour le 30 mai.

L'examen pratique aura lieu le 3 juin et l'examen théorique le 28 juin.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à Alain Collorec, Vice-Président de l'Association, responsable de la formation : (collorec.alain@wanadoo.fr), tél. 01 42 85 31 09, ou à Serge Delvaque, secrétaire : (serge-delvaque@wanadoo.fr).

Rendez-vous de chasse : deux salons au printemps 2007

Au printemps prochain, en région parisienne, les chasseurs pourront se replonger dans une ambiance familière en allant visiter deux salons consacrés à la chasse.

Le Salon de la Chasse de Rambouillet : du 30 mars au 2 avril (Hippodrome de Rambouillet).

Dans le cadre d'un rapprochement et d'un échange entre fédérations de chasseurs de la région parisienne, la FIC Paris-HSV sera présente à ce Salon, aux côtés de la FICEVY (Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines).

Le Paris Country Show : du 1^{er} au 4 juin, à Paris Expo (Porte de Versailles).

Sur ce Salon de la chasse et de l'art de vivre à la campagne, notre Fédération disposera d'un vaste stand où elle recevra ses adhérents et sera en mesure de procéder instantanément à la validation des permis de chasser pour la saison 2007/2008.

En échange de son accueil à Rambouillet, la FICEVY sera à ce Salon, aux côtés de notre Fédération.

Un président commandeur

Georges Dutruc-Rosset, président de notre Fédération, a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

En lui remettant cette décoration, Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture, a rappelé que la carrière de notre Président était marquée par un fort engagement au service de l'agriculture et du développement rural. Il a souligné les postes de haute responsabilité qu'il a occupés dans différents offices interprofessionnels : fruits, légumes et horticulture ; viandes, élevage et aviculture ; vigne et vin... sans oublier de noter son action au service de la chasse.

Formation venaison et hygiène alimentaire

Dans le cadre de la réglementation européenne en matière d'hygiène alimentaire, l'expertise de la qualité de la venaison deviendra obligatoire dans le cas de cession de gibiers ; elle devra être effectuée par une personne ayant reçu une formation spécifique (voir « Chasseurs de Paris » n° 8).

Six stages de formation d'une demi-journée, conduits par les techniciens de notre Fédération, ont déjà permis de former 65 chasseurs, gestionnaires de territoires, agents de l'ONF...

Pour tout renseignement ou inscription : tél. : Véha 01 55 60 18 70 ou Christine 01 34 85 33 15.

Visites croisées pour échanges entre Fédérations

A l'initiative d'Yves Salmon, administrateur de la FIC Paris-HSV et président d'un GIC dans l'Aisne, une rencontre a eu lieu le 10 novembre entre des représentants des deux fédérations de chasseurs, de l'Aisne et de Paris, pour échanger des points de vues sur différents sujets.

Le président de la FDC de l'Aisne, Hubert Moquet, accompagné de quelques administrateurs et collaborateurs, a été accueilli au Fort du Trou d'Enfer à Marly, par Georges Dutruc-Rosset, président de la FIC Paris-HSV, entouré d'une délégation de notre Fédération.

Une réunion de travail et la visite de nos installations ont permis de confronter des expériences sur les formations : permis de chasser, chasse à l'arc, venaison et hygiène alimentaire, piégeage...

Au printemps, la FDC de l'Aisne accueillera sur son territoire, des représentants de la FIC Paris-HSV.

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

58 avenue du Général Leclerc – 92514 Boulogne Billancourt Cedex

tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15 - mél. : fdc75@chasseurdefrance.com

Internet : www.chasseursdeparis.com

« Chasseurs de Paris » - Rédaction : Jacques Reder, Georges Dutruc-Rosset, Didier Gavens.

ISSN 1775-8416